

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPPA 47
Adélia FOREST
05.53.40.44.40
cfa.villereal@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Galop 7 + CEP 3 (Capacité Équestre Professionnel N°3)

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Ce diplôme répond aux objectifs des Métiers du cheval pour les raisons suivantes : 1. Le BPJEPS est un diplôme d'Etat de niveau IV, qui permet donc à son titulaire d'exercer en toute autonomie un métier d'animation socio-sportive auprès des différents publics avec la caution de l'Etat. Le futur diplômé aura la possibilité d'exercer son métier, soit en tant que chef d'entreprise, soit en tant que salarié responsable, cette autonomie encourage l'insertion professionnelle ; 2. Les objectifs de la formation au BPJEPS privilégient la polyvalence des compétences d'animation et d'encadrement de l'animateur enseignant. 3. La certification par Unités Capitalisables est un système qui valide les compétences de réalisation.

Contenu et modalités d'organisation

Organisation pédagogique. Le système de certification par Unités Capitalisables du Brevet Professionnel doit permettre l'évaluation de compétences présentées de façon opérationnelle, c'est-à-dire : - effectivement réalisées, - en situation professionnelle ou similaire à la réalité professionnelle. La formation au BPJEPS propose un processus d'évaluation organisé suivant les compétences repérées en situations de travail en entreprise équestre, en réponse au référentiel professionnel. Deux domaines de compétences principaux définissent le socle commun permettant à tous les diplômés d'exercer avec des prérogatives identiques. Trois domaines de compétences correspondant aux trois options permettent un premier niveau de spécialisation. Ces cinq domaines se découpent de la façon suivante: 1. Mettre en œuvre un projet d'animation : UC1, UC2. Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestre : UC3 3. Mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option : Initiation poney, cheval : UC4A 4. Mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option : Approfondissement technique UC4B 5. Mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option : Equitation d'extérieur UC4C Le processus d'évaluation proposé met donc en place des situations d'évaluations certificatives sous forme d'épreuves pour ces cinq domaines de compétences. Fiche descriptive d'activités adaptée et contextualisée. Le moniteur aquitain en activités équestres peut donc avoir le statut de salarié ou de non salarié, il reste le personnage central de la structure d'animation et d'encadrement et ses fonctions seront très élargies et sensiblement les mêmes : - Maîtriser le domaine relationnel lié au fonctionnement de la structure, sous l'autorité hiérarchique du responsable ou en toute autonomie s'il est non salarié : . accueil, écoute et analyse de la demande des différents publics, . information des publics et de l'environnement social et institutionnel sur les objectifs et activités proposées de la structure, . participation à la promotion des activités, . participation à l'animation de l'équipe des personnels sur la structure, . contribution au

...
Commentaires sur la durée hebdomadaire
équestres

Possibilité de faire uniquement l'UC3 du BP-JEPS Educateur sportif Activités

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option A : initiation poney, cheval - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option B : approfondissement technique - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option C : équitation d'extérieur - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

DEJEPS / DESJEPS

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00195183	du 01/09/2020 au 25/06/2021	Villereal (47)	CFPPA 47		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro
00251474	du 30/08/2021 au 03/06/2022	Villereal (47)	CFPPA 47		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro
00269230	du 29/08/2022 au 28/06/2024	Villereal (47)	CFPPA 47		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro
00310679	du 05/09/2022 au 30/06/2023	Villereal (47)	CFPPA 47		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro

00347871

du 04/09/2023 au
28/06/2024

Villeréal (47)

CFPPA 47

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00497510

du 09/09/2024 au
27/06/2025

Villeréal (47)

CFPPA 47

MON
COMPTE
FORMATION

FPC